

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

—
*Direction générale
de la gendarmerie nationale*
—

**Décision n° 126468 du 12 décembre 2011 portant promotion de sous-officiers
de gendarmerie de la spécialité « montagne »**

NOR : IOCJ1133895S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu la décision n° 118796 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131576S),

Décide :

Article unique

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2012 :

Gervaise Matthieu	Nigend : 193 819	Numéro de livret de solde : 8 047 647
-------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 12 décembre 2011.

*Le colonel,
adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel,*
T. MORTEROL